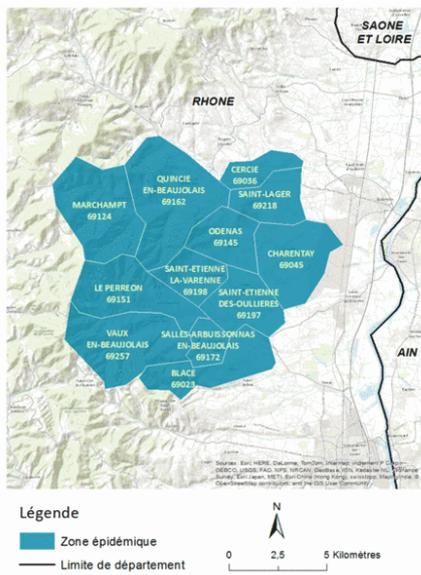


Lyon, le 15 avril 2016

Infections invasives à méningocoque : L'ARS a lancé une campagne de vaccination contre le méningocoque B dans le Beaujolais (69)

Entre le 29 février et le 19 mars 2016, 4 cas d'Infections invasives à méningocoque (IIM) B ont été signalés à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Les 4 cas sont dus au même clone de méningocoque B. Cette souche est rare en France et en Europe.



Face à cette situation inhabituelle, l'ARS a conclu à la **nécessité de vacciner contre le méningocoque B la population âgée entre 2 mois et 24 ans** (population la plus fréquemment touchée par les infections invasives aux méningocoques) **résidant, gardée, scolarisée ou travaillant dans les communes** de Blacé, Cercié, Charentay, Marchamppt, Odenas, Le Perréon, Quincié-en-Beaujolais, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Etienne-la-Varenne, Saint-Lager, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais.

Une campagne de vaccination pour les habitants des communes concernées :

Un dispositif spécifique de vaccination est proposé aux habitants des 12 communes concernées. Il repose principalement sur la mise en place de centres de vaccination dédiés au sein de la zone définie, d'actions ciblées au niveau des établissements scolaires et sur une participation active des médecins libéraux au niveau de la maison médicale de garde de Belleville.

La vaccination est également possible sur rendez-vous dans les lieux habituels de vaccination comme le Centre départemental d'hygiène sociale (CDHS) de Villefranche-sur-Saône et les Maisons départementales du Rhône situées à Belleville et Gleizé.

Lieux dédiés à la campagne de vaccination :



Centres de vaccination dédiés :

- **Quincié-en-Beaujolais**
Salle communale
60 ruelle de La Cure
Lundi, mercredi et samedi : 11h - 18h
- **St Étienne-La-Varenne**
Salle polyvalente
Le Bourg
Mardi, jeudi, vendredi : : 11h - 18h



Maison médicale de garde de Belleville :

Centre hospitalier, rue Matinière
04 72 33 00 33
Lundi au vendredi : 18h - 20h
Samedi : 9h - 11h
Par les médecins du secteur



Maisons Départementales du Rhône :

(Protection maternelle et infantile)
- **Belleville**
11A rue du 14 Juillet
04 74 06 19 90
lundi : 13h30 - 17h30
- **Gleizé**
352 rue de l'Ancienne Distillerie
04 74 02 69 10
mercredi : 13h30 - 17h30
sur RDV uniquement pour les enfants âgés de 2 mois à 6 ans



Comité départemental d'hygiène sociale (CDHS) :

Villefranche-sur-Saône
37 rue Villars
04 74 65 02 70
Jusqu'au 27/04, mercredi : 8h-18h
A partir du 7/05, mercredi : 8h-12h
sur RDV



Pour les enfants scolarisés dans les établissements primaires des communes de la zone :

- **Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais** le 26/04/2016
- **Vaux-en-Beaujolais** le 26/04/2016
- **Quincié-en-Beaujolais** le 27/04/2016
- **Marchampt** le 27/04/2016
- **Blacé** le 28/04/2016
- **Le Perreon** le 28/04/2016

NB : les enfants des établissements primaires de Cercié, Charentay, Odenas, Saint Etienne des Oullières, Saint-Etienne-La-Varenne et Saint-Lager ont été vaccinés avant les vacances de Printemps.

Pour en savoir +

Consulter le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Campagne-de-vaccination-contre.191028.0.html>

Contact presse

Direction déléguée à la communication

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.

